



OC-AIO-02

FORMATION DE CONSEILLER EN BILANS DE COMPETENCES - MODULE 2

ELEMENTS DU CONTEXTE

Le bilan de compétences a démontré son efficacité pour répondre aux multiples besoins d'orientation des adultes.
L'AGEFMA promeut la professionnalisation auprès de son réseau de prestataires et partenaires pour valoriser l'acquisition de connaissances sur le bilan de compétences. En effet, ces professionnels doivent constamment s'adapter à la diversité et à l'accroissement de la clientèle dans leur pratique.
Cette formation est destinée aux conseillers bilans, en vue d'actualiser leurs compétences en matière d'observation, de conseil, d'accompagnement des processus d'insertion professionnelle et des démarches d'élaboration de projets.

OBJECTIFS

Permettre aux participants de :

- Approfondir leurs connaissances et leur pratique de conseiller en bilans de compétences
- S'approprier les démarches et différentes phases du bilan
- Maîtriser l'organisation, la mise en œuvre et les différentes étapes du bilan de compétences ainsi que les différents outils et méthodes de travail.
- D'analyser leur implication personnelle et son impact dans la prise en charge des consultants.
- D'identifier d'une part, les points forts sur lesquels ils peuvent s'appuyer, d'autre part, les difficultés qu'ils rencontrent.

CONTENU ou PROGRAMME

Première partie (approfondissement des techniques du bilan)

- Rappel sur la démarche du conseiller bilan
- Identification des freins à la mise en œuvre de la démarche.
- L'entretien de bilan/ Les postures du conseiller
- Approche de l'évaluation et place des outils dans le bilan de compétences
- Le repérage, l'analyse des compétences et l'élaboration de la carte des compétences
- Elaboration du projet: apports conceptuels et méthodologiques
- Réflexion sur le document de synthèse

Deuxième partie (mise en commun des expériences – analyse des pratiques)

- Retours d'expérience et échange de pratiques
- Recadrage des pratiques d'accompagnement
- La relation entre le conseiller et le demandeur
- La Positionnement du conseiller tout au long de la démarche
- Développement des compétences émotionnelles
- Dérives socio-culturelles et orientation

METHODOLOGIE

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques.
S'agissant de l'analyse de la pratique, le travail se fera à partir du matériel apporté par les stagiaires. Il s'agira d'identifier les spécificités des pratiques de chaque stagiaire et de construire ensemble des stratégies nouvelles.

DATES / DUREE

4 jours : 19 et 20/04 (1^{ère} partie) et 28 et 29/04 2011 (2^{ème} partie)

ANIMATION

**Mme Lyvia THYOT BELLEMARE – Mr Bruno MOULIN
Formateurs consultants**

PUBLIC

Conseillers en bilans de compétences ayant déjà une pratique du bilan de compétences ou ayant suivi le **module 1**. (Nombre de places : **12**)

LIEU

Centre international de séjour de Martinique

Zac Etang Zabricot
97200 FORT-DE-FRANCE

COUT

640€

CONTACT

**Marie-Claude
BELIN PHEDRE
Tél : 05 96 71 11 10**

AGEFMA – Pôle orientation conseil
Immeuble Foyal 2000 – Rue du gouverneur Ponton
97200 FORT DE FRANCE
Téléphone : 05 96 71 11 02 / Fax : 05 96 73 57 08
E-mail : marie-claude.belin-phedre1@orange.fr

Code action
OC-AIO-02

Formations de conseiller en bilan de compétences Module 2

Coordonnées personnelles

Nom prénom :

Situation actuelle /fonction :

Adresse personnelle :

N° Tél. portable ou personnel:

Courriel :

Coordonnées de l'employeur:

Nom de la structure.....

Nom du responsable :

Adresse :

N° Tél. professionnel :

N° Fax :

Courriel (impératif pour une réponse par Email):

☐ S'inscrit à la formation suivante :

☒ **Formation de conseiller bilan – mod. 2**

☐ **Vous êtes salarié[e], votre employeur prend en charge les frais de formation,**

Veuillez préciser la structure et son adresse :

.....

Date :

Cachet de l'employeur

Signature du responsable

☐ **Vous prenez vous-même en charge les frais de formation.**

Date :

Signature

Dans les deux cas une **convention de formation professionnelle** sera établie par l'AGEFMA.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE



Cette formation étant réservée **aux Conseillers bilans ayant déjà une pratique du bilan de compétences ou ayant suivi le module 1**, décrivez succinctement **votre expérience de conseiller en bilans de compétences** (Organisme, nombre d'années d'expérience, type de public etc....) ou les formations suivies dans ce domaine :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos attentes concernant votre participation à cette action de formation?:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A noter :

- » Le nombre minimum de participants pour la tenue de cette action formation est de **10**. En conséquence, nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler la formation dans le cas le nombre de participants **serait inférieur à 10**.
- » Les inscriptions aux formations s'effectuent dans la limite **des places disponibles** et par **ordre d'arrivée**.
- » Votre inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez reçu la **confirmation** de l'AGEFMA (par fax ou par courriel)
- » Toute inscription validée sera définitive et fera l'objet **d'une facturation** même en cas de **non participation** (Sauf cas de force majeure).

Les frais de participation sont payables à l'avance.
Les chèques sont à établir à l'ordre de : AGEFMA

A retourner à l'AGEFMA au plus tard le **6 avril 2011** par fax au **0596 73 57 08**